

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU SOMAIRE DE LA 2^E ANNÉE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRISTOPHE-D'ARTHABASKA

vis public vous est donné par la directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska, conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, que le sommaire du rôle d'évaluation foncière pour le deuxième exercice financier auquel s'applique le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska pour les exercices financiers 2024, 2025, 2026 été déposé au bureau de la municipalité. Toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal, durant les heures d'ouverture régulières.

Cet avis est également donné à toute personne qui a un intérêt à cet effet, à l'égard de ce rôle, et qui peut déposer une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant ;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé:

MRC d'Arthabaska 150 Notre-Dame Ouest Victoriaville (Québec) G6P 1R9

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué ;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 137 de la MRC d'Arthabaska et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Saint-Christophe d'Arthabaska, ce 27 septembre 2024.

tatheriezouty

Me Katherine Beaudoin, avocate Directrice générale et greffière-trésorière **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

OBJET: Avis public du dépôt du sommaire de rôle de la Municipalité

de Saint-Christophe d'Arthabaska pour l'année 2025

Je, soussigné(e), Katherine Beaudoin, directrice générale et greffière-trésorière de Saint-Christophe d'Arthabaska, demeurant à Beaulac-Garthby, certifie sous déclaration solennelle avoir publié l'avis public ci-joint en le publiant sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska le 27 septembre 2024.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce 27 septembre 2024.

Me Katherine Beaudoin, avocate

Katherinezoutu

Directrice générale et greffière-trésorière